



CIN'ENZYM VO

CARACTERISTIQUES

Aspect liquide bleu clair

Odeur eucalyptus

Ph 7.5+/-0.2

Densité 1.+/-0.01

Concentration 2 à 3 milliards
de bactéries/l

ENVIRONNEMENT

Certifié non pathogène et
entièrement BIO

DEGRADABLE

TRANSPORT

Non soumis à la
réglementation

EXPLICATIONS

les enzymes transforment les
salissures (graisses, huiles,
urine, tanins, hydrocarbures
et autres) en eau et en
dioxyde de carbone.

L'enzyme va servir de ciseaux
biologiques et découper les
substrats

(salissures) jusqu'à leur

décomposition totale.

Certifié non pathogène

Ce produit continue à

travailler en votre absence

PRESENTATION

CIN'ENZYM VO est une formulation liquide contenant 7 souches bactériennes et un parfum destiné au contrôle biologique des odeurs.

AVANTAGES : action en profondeur du produit grâce à ses micro-organismes capables de digérer les matières grasses complexes, les huiles, la cellulose, les protéines et l'amidon. Il permet de contrôler les odeurs grâce à son action biologique détruisant la cause des odeurs. Action immédiate du produit grâce à sa formulation parfumée. Il ne contient pas de soude caustique. Il peut être manipulé sans danger. CIN'ENZYM VO possède une bonne stabilité et peut se conserver longtemps.

PROPRIETES

Contrôle biologique des odeurs dans les urinoirs et toilettes, sanitaires, canalisations, fosses septiques. CIN'ENZYM VO s'utilise principalement dans les collectivités, hôtels, restaurants, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, etc....

MODE D'EMPLOI

➤ **Urinoirs et toilettes :**

Pulvériser le produit pur de façon à recouvrir complètement la surface à traiter et ensuite tirer la chasse d'eau pour permettre la dilution du produit (quelques pulvérisations suffisent – une pulvérisation = 1cc). L'entretien dépend de la fréquence d'utilisation des urinoirs ou toilettes. Nous vous recommandons toutefois un entretien quotidien.

➤ **Sanitaires :**

Contrôle des odeurs dans les sanitaires, douches, lavabos et les siphons de sol. Pulvériser le produit pur, bien recouvrir la surface à traiter avec la pomme de douche pour permettre la dilution du produit, puis rincer.

➤ **Traitement siphons et canalisations :**

Ensemencement : 200 ml la première semaine. Ensemencement : 100 ml par semaine pour des canalisations de diamètre standard. Augmenter en cas de diamètre et longueur plus importants.

Pour des immeubles à étages, ajouter 100 ml par jour à chaque étage en commençant par le rez-de-chaussée et jusqu'au dernier étage. Continuer le traitement hebdomadaire à partir du dernier étage.

➤ **Vides ordures, chenils**

Traitement par pulvérisation de toutes les odeurs d'origine organique (poubelle, compacteurs, chenils, etc...)

PRECAUTIONS

Provoque une sévère irritation des yeux.

Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Tenir hors de portée des enfants.